



PRÉFET DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bulletin d'information n°3

Mars 2021



Éditorial du préfet de la Moselle



Le 1^{er} mars dernier, M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance, a présenté le déploiement du plan de relance dans tous les territoires. En Moselle, comme partout en France, la relance est à l'œuvre depuis septembre dernier. Ce déploiement va encore s'intensifier dans notre département en 2021, dans l'objectif de le préparer aux enjeux de 2030 et d'offrir de réelles perspectives aux jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi. France Relance contribue ainsi, depuis septembre dernier, au rebond de nombreux secteurs de notre économie.

La Moselle s'est mise en ordre de marche dès le 24 septembre avec la tenue d'un premier comité de pilotage associant les forces vives du département, afin de présenter les grandes lignes du plan et l'organisation retenue localement.

Le deuxième comité de pilotage, organisé le 29 janvier dernier, a permis de dresser un premier bilan du déploiement de France Relance en Moselle quelques mois après son lancement.



COPIL du 29/01/21 – échanges entre Messieurs Weiten, président du conseil départemental et Touvet, préfet de la Moselle.



Réseau de développeurs France Relance Moselle

Après la première phase de mise en œuvre, essentiellement consacrée à l'information des élus, des institutionnels et des entreprises, le moment est désormais venu d'accompagner les entreprises, au plus près des territoires et encore plus concrètement, à monter leurs dossiers, afin que davantage de TPE ou de PME candidatent aux différents appels à projets. Un « réseau de développeurs France Relance » associant les collectivités, les chambres consulaires et les organisations professionnelles est désormais opérationnel, pour que nous répondions à cet objectif. La liste des développeurs de la relance est disponible sur le site de la préfecture ([ici](#)).

L'équipe France-Relance en Moselle est toujours à votre disposition : pref-francerelance@moselle.gouv.fr.

Laurent Touvet



Volet écologie : transition agricole – biodiversité – économie circulaire

Les premiers appels à projets (AAP) de France Agrimer visant à soutenir **l'acquisition de nouveaux matériels par les exploitants agricoles** sont arrivés à échéance, les enveloppes dédiées ayant intégralement été consommées.

✓ **Investissements en agroéquipements dans les exploitations agricoles** : cet AAP est destiné à réduire ou à améliorer l'usage des intrants (produits phytosanitaires, effluents, fertilisants) et l'usage de produits phytopharmaceutiques, grâce à des investissements plus modernes et compétitifs. Un guichet national a été mis en place du 4 au 27 janvier 2021, avec une enveloppe de 190M€. En Moselle, **267 dossiers** ont été retenus pour un montant d'aide prévisionnel de **4,2M€**.

Un second AAP visant plus spécifiquement les matériels de récolte ou de stockage des cultures riches en protéines, comme la luzerne, a permis à **90 dossiers** mosellans d'être retenus pour un montant d'aide potentiel de **1,4M€**.

Par ailleurs, **un AAP national et deux nouveaux AAP départementaux** ont récemment été ouverts dans le cadre d'une **alimentation plus locale, sûre et solidaire**.

✓ **Soutien aux cantines scolaires** : doté de 50M€ à l'échelle nationale, le dispositif de soutien aux plus petites cantines scolaires **est ouvert depuis le 8 février dernier, et jusqu'au 31 octobre 2021**. Piloté par l'agence de services et de paiements (ASP), ce dispositif vise à soutenir les investissements des communes de taille modeste dans leurs services de restauration scolaire, notamment en vue de l'application des mesures de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite "loi EGAlim". → [En savoir plus](#)

✓ **Deux AAP départementaux, ouverts jusqu'au 30 juin 2021 : "Jardins partagés et collectifs" et "Alimentation locale et solidaire"**

- 17M€ sont fléchés au plan national pour le **développement de jardins partagés ou collectifs**, déjà existants ou à créer, dans les zones urbaines ou périurbaines. Une enveloppe de **260 000€** a été attribuée à la **Moselle** → [En savoir plus](#).
- Une enveloppe nationale de 24M€ est dédiée au dispositif "**Alimentation locale et solidaire**", pour venir au soutien des initiatives locales de tous les acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire qui s'engagent à accroître l'accès des citoyens qui en sont éloignés à une alimentation saine, sûre, durable, de qualité et locale. Le département de la Moselle bénéficie à ce titre d'une enveloppe de **340 000€** → [En savoir plus](#).

Les dossiers sont instruits par la direction départementale des territoires (DDT). Les cahiers des charges et les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de la préfecture de la Moselle → [ici](#).

→ En cas de difficulté, n'hésitez pas à écrire aux boîtes mél dédiées :

ddt-jardinspartages@moselle.gouv.fr ou ddt_alimentationlocaleetsolidaire@moselle.gouv.fr.

Volet écologie : rénovation énergétique – industrie – infrastructures et mobilité

Afin de réduire l'impact de l'activité économique sur notre environnement, le plan de relance accélère de manière décisive la transformation à moyen et long terme de notre économie et son adaptation à la transition écologique. Un certain nombre de dispositifs viennent répondre à cet objectif :

✓ Décarbonation de l'industrie

- Un **nouveau lauréat en Moselle** pour le soutien à l'**efficacité énergétique industrielle** : il s'agit d'**AGC Interpane Glass France** à Seingbouse, qui prévoit la production d'électricité locale intégralement consommée par le site de production et de transformation de verre plat.
- Par ailleurs, de nouveaux AAP, gérés par l'ADEME en faveur de la décarbonation de l'industrie, sont en cours de lancement :
 - x un **AAP DECARB IND**, portant sur la décarbonation des procédés et des utilités via l'efficacité énergétique dans l'industrie, l'électrification des procédés, ainsi que l'utilisation de nouveaux intrants matières ; pour en bénéficier, renseignez-vous [ici](#) ;
 - x un AAP concernant la **production de chaleur biomasse**, toujours avec l'option de bénéficier d'une aide au fonctionnement si nécessaire ; pour en bénéficier, renseignez-vous [ici](#).
Ces deux AAP sont ouverts depuis **le 11 mars 2021** avec deux dates de clôture prévues, la première **le 17 mai 2021** et la seconde **le 14 octobre 2021** ;
 - x enfin, l'**AAP Energie - combustibles solides de récupération (CSR)** vient aider au développement de la filière de valorisation des CSR ; ayant connu une première clôture en janvier 2021, cet AAP sera réouvert ultérieurement avec une seconde clôture en octobre 2021.

En complément des AAP du plan de relance, et dans l'objectif de faire émerger de nouveaux projets, l'ADEME a élaboré, en partenariat avec la région Grand-Est et les services de l'État, un dispositif d'appui aux intercommunalités, « **Accélérateur de transition** », afin de permettre à tous les EPCI de s'engager dans une démarche transversale climat – air – énergie – économie circulaire. → [En savoir plus](#).



- ✓ **Fonds friches - appel à projets «recyclage foncier» en région Grand Est (clôturé le 1^{er} mars 2021) : 32 dossiers ont été déposés en Moselle.** Les instructions sont en cours et les résultats seront publiés à la mi-avril. Une **seconde session** sera ultérieurement lancée et se **clôturera le 28 février 2022**.

Par ailleurs, l'AAP « *reconversion des friches industrielles – Études et techniques de dépollution exemplaires* » lancé par la région Grand-Est, l'agence de l'eau Rhin-Meuse et l'ADEME est encore en cours, la date limite de réception des offres étant fixée au **26 avril 2021** → [En savoir plus](#).

✓ **MaPrimeRénov'** : renforcé depuis le 1^{er} octobre 2020, le dispositif MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. À compter de juillet 2021, le dispositif sera également accessible aux propriétaires bailleurs. **3 014 dossiers ont été déposés en Moselle en 2020, représentant 16,97 M€ d'aides pour 44,69 M€ de travaux.** Le montant des aides payé à fin 2020 s'établit à 4,437 M€ (avances et soldes confondus).

✓ **Rénovation énergétique**

- rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État : **68 projets**, représentant plus de **84 millions d'euros de travaux** ont été retenus en Moselle ;
- rénovation énergétique des bâtiments des collectivités : comme en 2020, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est fortement abondée en 2021 grâce à une enveloppe nationale supplémentaire de **650 M€**, pour soutenir des travaux de rénovation des bâtiments communaux et intercommunaux visant à diminuer leur consommation énergétique d'au moins 30 % ; **l'enveloppe mosellane** pour les communes et EPCI est de **10,3 M €** ; les collectivités peuvent se rapprocher de leur sous-préfecture d'arrondissement pour tout renseignement complémentaire, et consulter l'appel à projets commun DETR-DSIL 2021 (→ [ici](#)) ;
- rénovation énergétique des logements sociaux : un appel d'offres a été lancé à l'attention de tous les organismes HLM, SEM logement, organismes bénéficiant de l'agrément MOI, établissements sous tutelle des collectivités et gestionnaires de logement pour des logements conventionnés à l'APL et fortement consommateurs d'énergie de classe E, F et G du diagnostic de performance énergétique ; pour l'année 2021, les dossiers sont à déposer au plus tard le **1^{er} juin 2021**. Le cahier des charges de cet appel d'offres est disponible [ici](#).

✓ **L'appel à projet en faveur des projets de transports collectifs en site propre** et de pôles d'échanges multimodaux situés hors de la région Île-de-France est **en cours jusqu'au 30 avril 2021**. Le montant des aides financières disponibles s'élève au total à 450 millions d'euros, hors projets de nouvelles lignes de métro qui bénéficient d'une enveloppe spécifique dans le cadre du plan France Relance. Pour être éligibles, les travaux devront démarrer avant la fin 2025. **Le choix des projets retenus sera annoncé en septembre 2021.** → [En savoir plus](#).

✓ **3^{ème} appel à projets du fonds mobilités actives aménagements cyclables 2020** : 3 lauréats en Moselle !

Ce nouvel AAP a confirmé la mobilisation grandissante des territoires pour le développement de l'usage du vélo. En Moselle, trois projets sont lauréats et percevront une aide globale de 1,3M€ représentant un investissement de 4M€ :

- la **communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud**, pour l'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé desservant les principaux pôles d'attractivité de Sarrebourg ;
- la **communauté de communes du Pays Orne Moselle**, pour la création d'une piste cyclable intercommunale entre Amnéville et la gare d'Hagondange ;
- **l'établissement public d'aménagement Alzette-Belval** pour la création d'une liaison piéton/cycle entre Micheville (France) et Belval (Luxembourg).



Information France Relance en Moselle n°3
Préfecture de la Moselle – mars 2021

Volet Compétitivité

✓ **La baisse des impôts de production** : mesure phare de France Relance, la baisse des impôts de production entend renforcer la compétitivité des entreprises ainsi que leur attractivité sur le territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les impôts de production sont abaissés de 10 Md € par an de façon pérenne. Ce sont ainsi 20 Md € de baisse d'impôts de production qui sont inscrits dans le plan de relance pour couvrir les années 2021 et 2022.

En Moselle, 8 776 entreprises sont concernées pour 123,46 M€ de gains issus des mesures CVAE, CFE, TF et PVA.

✓ **Relance industrielle** : France Relance, c'est aussi un soutien important à l'industrie ; 17 entreprises du département ont ainsi bénéficié, à la date du 1^{er} mars 2021, de subventions de l'État s'élevant à près de 20,7M€, pour réaliser près de 81,5M€ d'investissement :

- 6 entreprises ont été retenues au titre du dispositif « **territoires d'industries** », AFOREST à Metz, ALIZE Group à Behren-les-Forbach, Les Bronzes d'Industrie à Amnéville, Utilis SA à Ennery, Chêne de l'Est à Hambach, et Inpal Industrie à Creutzwald. En raison du très grand succès remporté par ce dispositif, le gouvernement a annoncé une rallonge de ce fonds à hauteur de 150 M€.



17/12/20 : visite de l'entreprise Alize Group par
M. Laurent Touvet, préfet de la Moselle

- 6 entreprises ont bénéficié des fonds pour la **modernisation du secteur automobile** : le Comptoir Général du Ressort à Sarrebourg, Continental à Sarreguemines, Thyssenkrupp Presta à Florange, Allgaier France à Faulquemont, Périféri à Woustwiller et Pierburg Pump Technology à Basse-Ham.

- 3 entreprises ont été lauréates de l'appel à projet en faveur de la **modernisation du secteur aéronautique** : Cimulec à Ennery, Leach International à Sarralbe et Exxelia à Illange.

- 2 entreprises ont bénéficié d'un important soutien au titre de la **(re)localisation d'activités industrielles** : METabolic Explorer (CARLING et SAINT-BEAUZIRE) et 45-8 Energy (METZ) pour son projet PROMET-Hé.

✓ **Soutien à l'export** : **45 entreprises** mosellanes ont été accompagnées en 2020 par la « team France export », ce qui a permis à bon nombre d'entre elles, en dépit du contexte sanitaire, de se déployer à l'international. Parmi elles, **24 entreprises** ont bénéficié du « chèque export » ou ont recouru au volontariat international en entreprise. Pour en bénéficier, renseignez-vous [ici](#).



Volet Cohésion

✓ Soutien aux collectivités locales

Avec France Relance, l'Etat apporte un soutien massif aux investissements des collectivités locales mosellanes : sur une enveloppe DSIL dédiée de l'ordre de 15 M€ (2020-2021), 85 projets ont d'ores et déjà été soutenus en 2020, pour un montant de subventions de près de 7,6 M€, correspondant à la réalisation de plus de 22 M€ d'investissements publics, et notamment :

- à Boulange, pour la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle permettant l'installation de 8 praticiens (2 médecins généralistes, 2 infirmiers, 1 kinésithérapeute, une psycho-motricienne et 2 psychologues), grâce à une aide de 500 K€ sur un investissement de 1,8 M€ ;
- à Bourgaltruff, pour la création d'un réseau d'assainissement collectif et la construction d'une station d'épuration, aidés à hauteur de 474 380 € sur un investissement de 1,355 M€ ;
- ou encore au bénéfice des 8 communes de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette, pour l'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public, avec une subvention de près de 892 000 € sur un montant total de travaux de 4,458 M€.

Le soutien se poursuivra au cours du premier trimestre 2021.

✓ Emploi – Focus sur le plan "1 jeune, 1 solution" (pour accéder à la plateforme → [ici](#))

France Relance donne de nouvelles perspectives aux jeunes mosellans grâce au plan «1 jeune, 1 solution» : plus de 10 000 jeunes ont bénéficié de ce plan en 2020 dont :

- 2 790 primes à l'embauche financées par France Relance, pour 1 543 employeurs ;
- plus de 5 000 contrats d'apprentissage aidés par France Relance ;
- 252 jeunes en « contrat initiative emploi » ou en « parcours emploi compétence » ;
- 2 034 jeunes entrés en « parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi » (PACEA), dont 1 325 en « Garantie Jeunes ».



Une nouveauté est désormais offerte aux collectivités locales, à savoir une prime de 3 000€ pour tout contrat d'apprentissage conclu entre le **1er février 2020 et le 31 mars 2021**. C'est l'une des mesures du plan « 1 jeune, 1 solution » pour faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans lorsqu'ils sont en situation de handicap). La plateforme de dépôt des demandes relatives à l'aide à l'apprentissage destinée aux collectivités territoriales et aux établissements publics en relevant est ouverte depuis le 1^{er} mars 2021. La demande s'effectue grâce à un formulaire disponible [ici](#), à déposer sur le site de l'ASP ([ici](#)).

✓ Soutien aux personnes précaires

Un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros à destination des associations contribuant par leurs actions à la lutte contre la pauvreté est déployé sur deux ans. Il repose sur des appels à projets organisés par le ministère des Solidarités et de la Santé → premier appel à projet clôturé : **35 dossiers** ont été **présentés en Moselle**. Les décisions devraient être communiquées dans le courant du printemps.

Liens utiles

- nous contacter pref-francerelance@moselle.gouv.fr
- [la page France Relance en Moselle](#)
- [accéder aux mesures France Relance](#)
- [le guide France Relance à destination des maires](#)
- [le guide France Relance à destination des TPE et PME](#)
- [le calendrier des AAP](#)

Préfecture de la Moselle
9 place de la préfecture
BP 7 1014
57034 METZ CEDEX
03 87 34 78 34
www.moselle.gouv.fr



@prefet57



@prefetmoselle

